

Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,  
s/c des IEN

La campagne de recensement pour l'évaluation du 100% EAC a débuté dans l'application ADAGE, l'application dédiée à la généralisation de l'EAC.

La première phase de ce recensement doit être achevée le 10 avril pour toutes les écoles.

Les enjeux sont importants pour le pilotage de l'éducation artistique et culturelle à l'échelle nationale, académique, de la circonscription, du projet d'école.

ADAGE va permettre de **suivre le parcours artistique et culturel de chaque élève avec pour objectif que 100% des élèves bénéficient d'actions de qualité.**

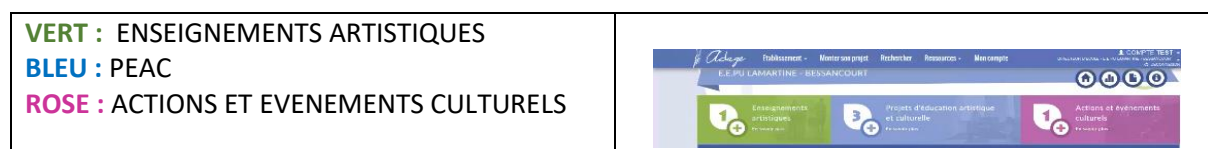
Vous pouvez accéder à cette application par le chemin suivant :

<https://portail.ac-martinique.fr/eportail/>

puis dans le bloc :**SCOLARITÉ DU 2ND DEGRÉ**

⇒ **Sélectionner ADAGE, accéder au recensement**

Vous arrivez à 3 onglets :



**Avant la saisie, identifiez les actions qui ont été envisagées pour 2020/21 pour chacun des 3 domaines.**

Le tableau qui suit vous aidera à ce repérage.

<b>VERT :</b> ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES	<b>BLEU :</b> PEAC Projets d'éducation artistique et culturelle	<b>ROSE :</b> ACTIONS ET EVENEMENTS CULTURELS
S'agit-il d'actions prévues par les programmes d'enseignement	S'agit-il d'un projet formalisé dans ses différents piliers : connaissances, pratiques, rencontres ? Une mémoire du projet est-elle effective pour les élèves, entre enseignants ?	S'agit-il de moments forts qui marquent la vie de l'école ?
Recensez ici :	Recensez ici :	Recensez ici :

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les chorales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les <b>PACTE</b> (projets pour lesquels vous avez obtenu une subvention pour la rémunération des intervenants)</li> <li>- Les <b>projets académiques</b> auxquels les classes sont inscrites (EAC, EDD, Sciences, projets culturels du pôle langues...)</li> <li>- Les projets professionnels (<b>APACE</b>) proposés aux écoles après sélection par la DAAC et la DAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le quart d'heure lecture</li> <li>- La rentrée en musique</li> <li>- La fête de la musique</li> <li>- Une sortie culturelle</li> <li>- Un spectacle en école par des artistes professionnels ;</li> <li>- Une intervention du Carbet des sciences ;</li> <li>- La participation à la semaine des langues (LVE, LVRc);</li> <li>- La participation à la semaine des mathématiques ;</li> <li>- Un événement artistique et culturel organisé par l'école et partagé : spectacle, supports numériques transmis par l'ENT...</li> </ul>
--	--	--

Pour mémoire : les domaines artistiques et culturels dans ADAGE

<b>Domaines artistiques et culturels (15 libellés prévus)</b>
Architecture
Arts du cirque et de la rue
Arts du goût
Arts numériques
Arts plastiques, arts appliqués
Cinéma, audiovisuel
Culture scientifique et technique
Danse
Design
Développement durable
Lecture, littérature, poésie, écriture créative et journalistique
Musique
Patrimoine
Photographie
Théâtre, expression dramatique

**Un doute pour le classement d'une action ?** Questionnez les REAC de circonscription, les CPD, les IEN.

A noter : une visioconférence académique pour tous les Directeurs avec la mission EAC, la DAAC, les autres missions académiques